



AGENCE RÉGIONALE
DE L'HOSPITALISATION
LA RÉUNION - MAYOTTE

République Française

Ref : n°0002313

ARH- 139, rue Jean-Chatel, BP 2030
97488 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262.97.93.60 - Fax : 0262.97. 93. 63
E-mail : ARH974@sante.gouv.fr

A R R E T N° 82/A.R.H./I.S.

portant renouvellement des fonctions de chef de service à temps plein à titre provisoire
de Madame le Docteur NAY WIND Patricia en Addictologie – Médecine Générale
au Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux Agences Régionales de l'Hospitalisation et notamment son article 1^{er} ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 22 janvier 2004 portant nomination du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu l'arrêté N° 73 A.R.H./I.S. du 17 novembre 2004 portant désignation de Madame le Docteur NAY WIND Patricia pour exercer, à titre provisoire, les fonctions de chef de service à temps plein en Addictologie – Médecine Générale au Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon ;

Vu les avis réglementairement requis ;

Sur proposition du Médecin Inspecteur Régional ,

A R R E T E

Article 1^{er} . – Les fonctions de chef de service à temps plein, à titre provisoire, dans le service Addictologie - Médecine Générale du Centre Hospitalier Départemental Félix-Guyon de Mme le docteur Nay Wind (Patricia) sont renouvelées.

Article 2 . – Ce renouvellement prend effet à compter du 4 octobre 2005 et ne peut excéder un (1) an.

Article 3 . - Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 29 septembre 2005

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

Antoine PERRIN